

## CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2022

### DELIBERATION N° 2022 D 129

#### **22-0196 - VOEU -SCHEMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS (SDIT)**

##### **Introduction**

Le 29 avril 2019, réunis ensemble lors du conseil des communes, composé des communes de Neuville-en-Ferrain, Tourcoing, Roubaix, Hem, Leers et Lys-Lez-Lannoy, et en présence des communes de Roncq, Wattrelos, Mouvaux, Wasquehal, Forest-sur-Marque et Villeneuve d'Ascq, 200 élus ont adopté ensemble la demande d'un tramway structurant pour le versant nord-est.

Le 28 juin 2019 en conseil métropolitain, les élus de la Métropole Européenne de Lille ont adopté un schéma directeur et des infrastructures de Transports (SDIT) comprenant notamment le prolongement du tramway de Lille à Roubaix vers Wattrelos.

La ville de Roubaix se félicite de la bonne avancée de ces projets structurants pour le pôle métropolitain de Roubaix Tourcoing.

Dans le cadre de la concertation préalable organisée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) du 21 février au 5 avril 2022, la Ville de Roubaix émet un avis sur :

- la ligne de tram reliant Neuville-en-Ferrain à Hem traverse Roubaix du Nord au sud ;
  - la ligne (tram ou bus à haut niveau de service - BHNS) qui reliera Roubaix à Wattrelos, démarrera dans le secteur Eurotéléport avant de poursuivre sa route vers l'est via l'Avenue Gambetta.
- (voir annexe 1)

##### **1. Observations générales**

###### **a. Un projet transversal**

Le dossier de concertation préalable diffusé par la Métropole souligne que ce projet de tram est bien plus qu'un projet de mobilité.

C'est aussi un projet social qui améliorera la vie des habitants, notamment de ceux ne disposant pas de véhicules individuels, un projet environnemental qui donnera la possibilité d'accélérer la transition écologique en réduisant la part modale de la voiture, et enfin un projet de développement urbain en redonnant de l'attractivité à certains quartiers aujourd'hui enclavés et donc favorisant la reconversion des friches, dents creuses et bâti insalubre.

La Ville de Roubaix souscrit pleinement à cette vision transversale.

### **b. Un projet qui doit aboutir dès que possible**

La ville de Roubaix insiste sur l'importance de réaliser ces infrastructures au plus vite. En effet, les nombreux projets en cours sur la ville de Roubaix et à proximité (Union, Pôle Image, Campus Gare, nouveau programme de rénovation urbaine - NPNRU, etc.), qu'ils concernent l'habitat, l'économie ou encore la formation, vont accroître les besoins de déplacement ou encore les modifier.

La Métropole Européenne de Lille propose plusieurs lignes de tram et BHNS sans que celles-ci ne soient hiérarchisées. Le projet du pôle métropolitain de Roubaix Tourcoing constitue une ambition très forte pour ces territoires, mais aussi pour la métropole dans son ensemble. Ainsi, la ville de Roubaix sera attentive au calendrier de mise en œuvre du projet.

### **c. Un partenariat nécessaire entre les services de la ville et de la métropole**

La ville de Roubaix se félicite du bon dialogue en cours entre les services de la Métropole Européenne de Lille en charge du SDIT et les services de la ville de Roubaix, lesquels se sont rencontrés à plusieurs reprises ces derniers mois.

Nous insistons sur la nécessité de poursuivre ces échanges ce qui nous permettra de coordonner nos réflexions et actions respectives.

## **2. Avis concernant les tracés**

### **a. Tracé de la ligne de tram Roubaix / Tourcoing sur la ville de Roubaix**

La ville de Roubaix apporte son appui au tracé de référence. Ce tracé qui passe en plein cœur de la Ville de Roubaix et qui dessert les quartiers en renouvellement urbain constitue une opportunité historique de reconstruire la ville sur elle-même et renforcera son attractivité et la qualité de vie.

- les habitants des quartiers de l'Alma, du Pile, des Trois Ponts et des Hauts-Champs se retrouveront directement reliés aux pôles d'emplois de la ville de Roubaix et plus largement de la métropole lilloise ;

- le quartier de l'Union gagnera en attractivité et son développement s'en trouvera encore amélioré ;

- le passage du tram Avenue des Nations-Unies, puis Place de la Liberté et Avenue Gambetta confortera les efforts de la ville de Roubaix en faveur de son centre-ville et jouera un rôle d'accélérateur ; - le passage par Eurotéléport conforte le deuxième pôle d'échange multimodal de la Métropole après Lille Flandres-Lille-Europe et permet notamment de démultiplier les interconnexions et l'offre de transport depuis ce point central ;

- les équipements majeurs de la ville tels que les Université, la Condition Publique, le parc des sports avec son Vélodrome ou encore le centre commercial l'Usine, connaîtront une accessibilité nettement améliorée pour les Roubaisiens comme pour les métropolitains offrant ainsi de nouvelles perspectives de développement.

A l'Est, le tracé de référence s'arrête aujourd'hui à Blanchisserie. En parallèle de la réalisation du tracé de référence, la ville de Roubaix est favorable à l'étude de prolongements qui permettraient de mieux connecter le centre-ville de Roubaix aux centres villes de Lannoy, Lys-lez-Lannoy et Hem, d'une part par le prolongement proposé vers Hem Grand Place et d'autre part par la création d'un tronçon partant de la station Dunant pour rejoindre la friche Stein à proximité du centre-ville de Lys-lez-Lannoy. Par contre, cette évolution du projet ne doit pas remettre en cause le calendrier initial du tracé de référence.

#### **b. Tracé de la ligne Roubaix / Wattrelos**

La ville de Roubaix ne se prononce pas sur le tracé concernant Wattrelos mais apporte un avis concernant le mode de transport utilisé (Tram ou BHNS) dont le choix impactera fortement son territoire en particulier le secteur Eurotéléport.

Si le tracé Roubaix / Wattrelos venait à se faire via un BHNS, la ville de Roubaix attire l'attention de la Métropole sur la difficulté, voire l'impossibilité, de concilier sur le secteur Eurotéléport :

- une station de métro et ses infrastructures (escalators et ascenseurs) ;
- le terminus de la ligne de tram Lille / Roubaix ;
- un arrêt pour la ligne de tram Tourcoing / Roubaix ;
- le départ de la ligne de BHNS Roubaix / Wattrelos.

Sous réserve d'études complémentaires à venir, la ville de Roubaix est favorable à la prolongation de la ligne de tram Lille / Roubaix vers Wattrelos. Dans ce scénario, le terminus de la ligne Lille / Roubaix deviendrait un simple arrêt du tram, lequel poursuivrait sa route vers Wattrelos.

(voir annexe 2)

#### **1. Avis complémentaires**

La ville souhaite attirer l'attention de la Métropole Européen de Lille sur six aspects liés à la mise en œuvre du projet :

**1/** La qualité des espaces publics traversés par le tram devra constituer un objectif de premier plan. C'est cette qualité des espaces publics qui permettra de favoriser les transports en commun, la marche à pied et le vélo.

Une attention toute particulière devra être apportée à l'aménagement de liaisons douces (pistes cyclables et larges trottoirs) vers et depuis les nouvelles stations de tramway.

De la même façon, la traversée de plusieurs places et de plusieurs avenues à forts enjeux par le tramway doit être une opportunité d'une requalification spécifique de ces espaces. Citons notamment les axes et places suivantes :

- L'avenue des Nations Unies ;
- La place de la Fosse au Chêne ;

- La Place de la Liberté ;
- L'avenue Gambetta ;
- La Place Carnot ;
- L'avenue de Verdun et la Place de la Citoyenneté ;
- L'avenue Motte Salengro qui accueille le dernier tronçon pavé du Paris-Roubaix.

**2/** Le tram constituera un levier puissant pour la requalification des dents creuses, les friches et autres espaces vacants. Il conviendra de soutenir la ville dans des politiques d'acquisitions foncières et de renouvellement urbain facilitant cette requalification, ceci dès le choix définitif des tracés et des calendriers de réalisation. Dans cette perspective, la ville de Roubaix a demandé l'établissement d'un périmètre de veille foncière dans le cadre de l'élaboration du PLUi3 en soulignant sa volonté d'une densité raisonnée concernant les projets à venir.

**3/** Le pôle Eurotéléport constitue un pôle de transport essentiel à l'échelle de Roubaix et de la métropole. Alors qu'il constitue aujourd'hui largement une rupture urbaine avec les infrastructures du métro (ascenseur et escalators) et son imposante gare routière, le développement de nouvelles infrastructures de transports doit être l'occasion de refondre ce secteur pour qu'il devienne un espace créant du lien au cœur de la ville. Dans ce cadre le fonctionnement de la gare routière doit être repensé. Au-delà d'Eurotéléport, l'avenue Gambetta doit constituer un territoire de projet de premier plan pour la ville.

**4/** La mise en œuvre du projet devra être très attentive au report du trafic voiture sur les axes voisins au tram, et ceci dès la phase de travaux. En effet, même si le tram a pour objectif d'absorber une part des flux voitures, les flux restants vont s'en trouver très perturbés par la fermeture de certaines voies à la circulation automobile. Il sera donc nécessaire d'anticiper ces reports pour les organiser de la meilleure manière.

**5/** Certaines rue étroites accueilleront le tram, notamment la rue de Tourcoing. La traversée du quartier du Pile méritera une attention toute particulière de la rue Lannes à la rue Soult. Ainsi, pour éviter les nuisances sonores, la ville de Roubaix insiste sur la nécessité de choisir un matériel très silencieux avec des vibrations limitées permettant aux riverains de subir un minimum de contraintes.

**6/** Le passage du tramway nécessitera une adaptation de l'offre de stationnement. La ville de Roubaix demande une amélioration de la qualité et une mise en cohérence de l'offre de stationnement dans les parkings métropolitains existants autour du centre-ville de Roubaix (Parking Churchill, Parking Lannoy-Gambetta, Parking Grand Rue) pour faciliter le transfert du stationnement des résidents et des visiteurs dans ces ouvrages.

## **2. Conclusion**

Le projet de tram suscite de nombreux espoirs et engendre déjà des anticipations.

Ainsi, la requalification de l'Avenue des Nations-Unies qui comprend la destruction de l'ancien parking du Vieil Abreuvoir, celle de la place de la Liberté et d'autres espaces attendent que les contraintes liées à la réalisation du tram soient connues.

Ainsi, alors qu'il n'est qu'en phase d'étude, le projet de tram impacte déjà le territoire et devra aller à son terme.

En dynamisant le pôle de Roubaix Tourcoing, le projet de tram participera au rééquilibrage de la métropole et à son rayonnement.



**Le tram, une opportunité pour requalifier les espaces urbains traversés (annexe 2)**

